

Compte Rendu Bureau Exécutif téléphonique n° 382 Jeudi 19 Septembre 2019

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Peggy DICKENS, Françoise SEILER, Anne-Laure VIARD, Didier CHAVRIER, Emmanuel GIRARD

Membre Invité : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral

Membre du BEX excusé : Caroline JEHL, Olivier BAYLE, Bernard DUROURE, Vincent LECRUBIER

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 20 h 00

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX – Calendriers des instances	Conseil Fédéral : Modification de la date du 16/05/20 pour la date du 6/06/20. Un Conseil Fédéral aura donc lieu le 6 juin 2020. Les Plénières auront bien lieu le 1 ^{er} février 2020 de 10 h à 16 h.

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Demande d'agrément (Nouvelle Aquitaine)	Cap Kayak 17 est une entreprise individuelle dont la création remonte au 24/09/2007. Cette société a pour objet, l'animation sportive de pleine nature (exploitation de parcs acrobatiques en hauteur et de kayak) avec du kayak de mer. → Validation de l'Agrément par le Bureau Exécutif
2. CR Commission Nationale Kayak Polo 05 sept 2019	Plusieurs points du fonctionnement de la Commission, ont été abordés (Coupe de France 2019 et National de qualification, saisie de l'Instance Nationale de Régulation suite au Championnat de France, dates limites d'inscription aux Championnats 2020, formations et point budgétaire) → Approbation du BEx pour ce Compte-Rendu
3. CR réunion téléphonique Commission Nationale Slalom 10 sept 2019	Les cales proposées sont des calibres à limites pour vérifier les dimensions des ailerons. Le lancement de la fabrication a été effectué. → Approbation du BEx pour ce Compte-Rendu
4. Licence PC Blanches : tarif de reversement 2020	En 2019, la licence Pagaie Blanche était intégrée dans les produits de licences proposés aux structures. Le coût total de la licence était de 11,50€ mais avec une convention, le Club bénéficiait de 10€ de reversement. D'autre part, une quote-part entre 0,15 et 0,30€ était versée au Comité Régional, au prorata du nombre de Licence Pagaie Blanche délivré dans le CRCK en 2019 (décision du BEx du 25/01/19, suite à un débat au Conseil des Territoires et du Développement). Pour rappel, les reversements sont de 0,15 € de 1 à 499 LC Pagaie Blanche, 0,20 € de 500 à 1999, 0,25 € de 2000 à 7999, 0,30 € pour 8000 et plus.

	<p>Lors de la dernière AG (2018), les tarifs des licences pour la saison 2020 ont été votés avec un nouveau tarif de 12 euros pour la licence Pagaie Blanche.</p> <p>Le BEx propose un reversement de 10,50 € à la structure, pour 2020, dans le cadre de la convention signée entre la structure et la Fédération, afin de maintenir le même prix de revient pour la structure. Les sommes des quotes-parts restent identiques.</p>
<p>5. CR Bureau National Enseignement Formation 21 mai 2019</p> <p>6. CR Bureau National Enseignement Formation 17 juin 2019</p> <p>7. CR Bureau National Enseignement Formation 15 juillet 2019</p>	<p>3 réunions de bureau Enseignement Formation : Plusieurs dossiers ont avancé</p> <p>Travaux sur la proportionnalité règlementaire afin « <i>d'améliorer l'employabilité des encadrants en levant les freins réglementaires tout en garantissant la sécurité</i> » (demande du Ministère des Sports).</p> <p>Dossier Pagaies Couleurs avec définition des personnes certificateurs des niveaux blancs et jaunes, puis des niveaux verts et bleus. Pour les niveaux rouges et noirs, seuls les formateurs FFCK pourront certifier ces niveaux.</p> <p>Il est proposé que les capacités techniques des Pagaies Bleues, Rouges ou Noires puissent être validées sur justificatif d'un niveau de compétition.</p> <p>Il est proposé de conserver, sur la base de données, les certifications acquises précédemment par les licenciés (dispositifs 2008 et 2020).</p> <p>Mise en place de formations à travers la plateforme Moodle de E-Learning, pour une utilisation, en conformité avec le point 3 des informations du CR BEx 381 du 8 septembre 2019.</p> <p>Suite à une décision prise avec la branche sport, le plafond de prise en charge des frais pédagogiques sur les formations de plus de 70 heures, a été modifié.</p> <p>→ Validation de ces comptes rendus</p>
<p>8. Championnat de France de Marathon 2020</p>	<p>Le club Canoë Kayak Redonnais s'est porté candidat à l'organisation des Championnats de France de Marathon en septembre 2020 à Redon.</p> <p>La CNA valide le parcours sur le site de la « goutte d'eau » qui lui a été présenté, le 15 Septembre à Tours. Des réunions régulières ou échanges par mails devront être mis en place entre le comité d'organisation et la CNA. Un suivi particulier devra être fait sur l'acquisition des pontons et les travaux sur le portage.</p> <p>Une visite technique devra être faite en juin.</p> <p>→ Approbation du BEx</p>
<p>9. Championnat de France d'Ocean Racing 2020</p>	<p>Le club Canoë Kayak de la Baie des Phoques s'est porté candidat à l'organisation des championnats de France Ocean-Racing en Baie de Somme en 2020.</p> <p>→ Approbation du BEx</p>
<p>10. Modification de la Composition de la CNA Course en Ligne-Marathon-Paracanoë</p>	<p>La Commission Nationale Course en Ligne, Marathon et Paracanoë souhaite réintégrer Benoit BELLICAUD. Il aura pour mission la partie de gestion de courses.</p> <p>→ Approbation du BEx sur cette nomination</p>

ETUDES du BUREAU EXECUTIF

<p>1. Point d'information relatif à l'organisation des Dragons Ladies Days des 12 et 13 octobre prochains</p>	<p>La manifestation a été relocalisée à Vaires-sur-Marne fin juillet, suite à la décision des Canaux de Paris de limiter le nombre de bateaux sur l'eau, ce qui dénaturait notre objectif initial qui était de proposer la traversée du canal de l'Ourcq à 20 dragon-boat et 200 biplaces.</p> <p>Le choix de Vaires s'explique par la volonté de ne pas limiter le nombre de participants et le souhait de valoriser et faire connaître les potentialités du site olympique et paralympique (Eau calme, Eau vive, Navigation sur la Marne).</p> <p>Le programme se compose :</p> <ol style="list-style-type: none"> Des activités sur l'eau (au choix des participants), le samedi après-midi (SUP et C2 en eau calme / Rafting en eau vive), Des activités avec des professionnels de santé. Un temps d'échange sur la formation des encadrants/pratiquants pagaie santé et sur les gestes et postures, Une soirée surprise, le samedi soir (pour laquelle une participation a été demandée), Une traversée de la Marne - de Vaires (départ du ponton de la base) à Lagny (en passant par Noisiel) le dimanche matin.
---	--

INFORMATION du BUREAU EXECUTIF

<p>1. Commission CNOSE Sports Nautiques</p>	<p><u>Les Sports Nature</u></p> <p>Il y avait par le passé, trois Commissions au CNOSE dont une sur les Sports Nautiques. Depuis le départ de Christian HUNAUULT, ancien Président Fédéral, cette Commission est en Sommeil. Le Président Fédéral, Jean ZOUNGRANA souhaite réactiver cette Commission, au sein du CNOSE.</p>
<p>2. Point « Licences »</p>	<p><u>Chiffres au 18 septembre 2019 :</u></p> <p>62596 licences au 18 septembre avec pour la première fois de son histoire, le dépassement des 60 000 licences, pour la F.F.C.K., ce qui peut présager une très belle augmentation pour 2019, à la fin décembre, par rapport à 2018 (57 749 licences).</p> <p>Pour la première fois, le nombre de création de licences (54%) est bien supérieur au nombre de renouvellement (46%).</p> <p>Les jeunes de 18 ans et moins représentent 51% des licenciés pour 49% pour les adultes.</p>

Fin du BEX à 21 h 35

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

